

02 - BOUCHARD - GARRABOS - 24062019 - 19H25

Sujet: [INTERNET] Enquête publique 2X2 Voies RN 147 au nord de Limoges

De : xavier butch <garrabosx@gmail.com>

Date : Mon, 24 Jun 2019 19:25:54 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

À l'attention du commissaire enquêteur

Monsieur, veuillez trouver dans le document ci-joint nos remarques concernant l'enquête publique de 2X2 Voies RN 147 au nord de Limoges.

Vous en souhaitant bonne réception.

Elina BOUCHARD et Xavier GARRABOS



Garanti sans virus. www.avast.com

Remarques Enquête publique 2X2 Voies RN 147 au nord de Limoges.odt

Content-Type: application/vnd.oasis.opendocument.text

Content-Encoding: base64

À l'attention du commissaire enquêteur

Comment peut-on se résoudre à trouver une quelconque utilité publique dans la construction d'une route à 2x2 voies de 6,5 km entre deux communes comme Nieul et Couzeix ? L'absurdité de ce projet transparaît déjà dans l'intitulé de cette enquête publique.

En tant qu'habitants du village de Lavaud nous souhaitons exprimer notre mécontentement et notre incompréhension face à un projet qui va à l'encontre de toute considération écologique et humaine, qui n'a aucune projection à long terme, qui est en contradiction totale avec les dernières déclarations de notre gouvernement, à savoir : une urgence à repenser notre impact sur la biodiversité, à repenser nos déplacements pour limiter la consommation de carburants, à réfléchir à des solutions sur le long terme qui modifieront de manière positive notre manière de vivre.

Nous avons fait le choix de vivre dans un environnement de qualité, la nature étant une chose importante et de plus en plus rare aux alentours de nos agglomérations, un bien à préserver et surtout à considérer respectueusement alors même que toutes les politiques se focalisent aujourd'hui sur l'aspect essentiel de la préservation de l'environnement et l'écologie. Quelle ineptie : bétonner encore et toujours, pour gagner 6 km d'une route qui existe déjà un peu plus loin, pour un coût considérable qui pourrait être mis au service de tant de choses beaucoup plus intéressantes... ou plus productives, soit ! puisqu'en fait il n'est question que de rentabilisation, au détriment de vies, de projets, d'êtres humains, de faune et de flore ! Continuons donc à penser à la meilleure manière de faire rouler nos poids lourds alors même que l'on nous annonce la fin des énergies fossiles pour demain.

Nous sommes des citoyens conscients de l'importance du bien commun et de l'enjeu social de la sécurisation des routes. Nous sommes conscients de la nécessité de sécuriser la RN 147 mais ce projet doit être mené de manière réfléchie, intelligente et en accord avec l'environnement humain et naturel existant. Il nous apparaît pourtant, à la lecture de ce dossier, que ce projet est rempli d'incohérences et que le champ d'étude est très restreint dans de nombreux domaines :

- économique : pas de prise en compte de l'évolution de la zone industrielle nord, du family village et de l'A20.
- politique d'aménagement du territoire : pas de projection à long terme de réfection du reste de la RN147, pas de prise en compte du doublement de la RN520.
- écologique : le tracé magenta retenu est le plus impactant sur l'environnement..

Voici donc dans le détail tous les points qui, de notre point de vue, annulent le caractère « d'utilité publique » de ce projet :

- Le projet ne fait pas apparaître de flux de véhicules alors que les zones comme Family Village attirent un très grand nombre de flux routiers vers l'Est, donc plus de distances à parcourir pour les utilisateurs. Quel bilan carbone dès lors ?

- Pas de raccordement vers Océalim.

- Aucune vision du projet RN 147 en lien avec le doublement de la RN 520. Quels impacts cumulés des 2 projets ? Rien n'est ici précisé sur cet aspect.

- Trajet allongé de 2,3 km par la nouvelle route par rapport à l'actuelle pour 90 % des poids lourds (6,5 km + 1,5 km de RN 520 au lieu de 5,7).

- Pas de gains de temps (contrairement à ce qui est expliqué dans les documents DREAL) pour 80 % des VL et 90 % des PL.

- Augmentation de production de gaz à effet de serre proportionnellement aux distances parcourues et à une vitesse supérieure sur un tronçon de 5 km environ soit au global PL+VL de 40 % et 30%.

- Tracé qui va servir à moins de 8 000 véhicules par jour, donc aucune justification de le faire en 4 voies. C'est ce qu'explique et défend très bien la même DREAL pour la déviation de Lussac les Châteaux en 2X1 voie, validé par DUP.

- Plus de carburant consommé, plus de CO2, plus de bruit.

- L'impact sur le milieu naturel et humain est mal appréhendé. Des zones entières ne sont pas prises en compte. L'étude d'impact ne fait pas apparaître de manière cohérente l'impact sur les villages d'Anglard, Lavaud, Le Bost et Chamboursat.

- Pas de prise en compte du rétablissement des chemins naturels et pédestres.

- Énorme consommation d'espace naturel pour l'emprise totale des travaux : 96 ha pour 6.5 km soit 14 ha /km.

- Tracé qui ne respecte pas les objectifs posés dans le préambule du dossier de concertation : un tracé au plus près de la N 147 actuelle.

- Route de Le Villageas/Lavaud coupée alors que la Ville de Couzeix a demandé le rétablissement : des conséquences importantes pour les riverains qui vont faire le tour par La Garde, avec des kilomètres en plus et du trafic en plus dans les villages traversés

- Valider ce tronçon c'est aussi se positionner uniquement pour un projet d'amélioration de la RN 147 avec des petits bouts, un créneau à Chamborêt et un autre peut être ailleurs. Cela serait la fin d'un projet d'autoroute A 20/Poitiers en 1 heure qui redonnerait de l'attrait pour Limoges.

- Vouloir construire ces 6,5 premiers kilomètres alors qu'il y a des secteurs plus accidentogènes qui mériteraient un traitement d'urgence est-il vraiment sérieux ? Et pourquoi ne pas étudier la possibilité de créneaux de dépassement sur la RN 147 actuelle, pourquoi cela n'est-il même pas envisagé ?

- L'avis de l'Autorité Environnementale n'a pas été pris en compte. Elle estime que la présentation du dossier en vue de l'obtention de la déclaration d'utilité publique est « trop lacunaire ».

D'une part ce projet de 6,5 km ne règle concrètement aucun problème quant à la sécurité routière, ne donne aucune solution quant au désenclavement de notre région, mais d'autre part donne lieu à la création de nouvelles problématiques. Les différents projets d'aménagement du territoire sont pensés indépendamment les uns des autres, aucune cohérence n'apparaît entre le besoin exprimé (sécuriser une route) et la solution apportée (construire une nouvelle route que personne n'empruntera sans sécuriser la route qui sera encore empruntée). Jusqu'où peut-on aller dans un tel paradoxe ?

Est-il vraiment utile de poursuivre l'artificialisation des sols sur la dernière zone agricole de Couzeix à l'heure où le Président de la République ainsi que le Premier ministre prônent une « Accélération écologique » ?

Un projet d'utilité publique doit avoir une projection à long terme et être en adéquation avec les besoins de la population tout en s'inscrivant dans un contexte social, économique et environnemental. Ce projet de mise à 2x2 voies de la RN147 ne répond pas à cette définition et ne peut en aucun cas être considéré d' « utilité publique ».

Elina Bouchard et Xavier Garrabos
à Couzeix, le 24/06/2019